



Québec le 19 janvier 2021

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/20-271

Monsieur,

La présente a pour objet de faire le suivi de votre demande d'accès, visant à obtenir les grilles/critères d'évaluations utilisées par la Direction de l'enseignement à la maison (DEM) pour évaluer le projet d'apprentissage, l'état de la situation, le bilan de mi-parcours et le bilan de fin de projet soumis par les parents qui font l'école à la maison.

Vous trouverez ci-annexé copie des documents faisant l'objet de votre demande. Toutefois, nous soulignons que les outils de suivi ont été élaborés pour soutenir l'analyse des projets d'apprentissage. Ceux-ci ne reflètent pas toute l'analyse professionnelle et le jugement professionnel attendus d'une personne-ressource. De plus, ces outils sont en constante évolution et peuvent être modifiés. Ils doivent être interprétés, utilisés et diffusés avec précaution.

D'autres documents visés par votre demande ont été transmis en réponse à la demande d'accès 20-188, diffusée le 20 novembre 2020. Ils sont accessibles sur le site Web du ministère de l'Éducation. Nous vous invitons à les consulter à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.qc.ca/le-ministere/acces-a-linformation/reponses-aux-demandes-dacces-a-linformation/>

... 2

Il est également possible de consulter les documents publiés sur le site Web du Ministère en lien avec l'enseignement à la maison à cette adresse:

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/enseignement-a-la-maison-guide-daccompagnement/>

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1 nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en annexe une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JC/mc

p. j. 8

PRIMAIRE
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom de l'enfant : Date de naissance :

Âge au 1^{er} juillet : Niveau scolaire :

ÉLÉMENTS REQUIS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ☐ Français, langue d'enseignement OU ☐ *English Language Arts*

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.

Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant.
☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études.
☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.

Commentaires :

PRIMAIRE
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

LANGUE SECONDE : ☐ Français, langue seconde OU ☐ Anglais, langue seconde

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☒ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

PRIMAIRE
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Mathématique

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.

Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.

Commentaires :

PRIMAIRE
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Science et technologie

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier l'état des progrès ou des difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

PRIMAIRE
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

UNIVERS SOCIAL : ☐ Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires :		

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
Commentaires :

PRIMAIRE
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

RÉSULTATS DE L'EXAMEN DU BILAN DE MI-PARCOURS DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT

- ☐ Le bilan de mi-parcours permet d'apprécier adéquatement la progression de l'enfant.
- ☐ Le bilan de mi-parcours ne permet pas d'apprécier adéquatement la progression de l'enfant.
Un avis écrit indiquant aux parents les motifs, les recommandations et la possibilité de demander au ministre de procéder à l'évaluation de la progression de l'enfant est requis (article 17 du *Règlement sur l'enseignement à la maison*).

Commentaires :

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Examiné par :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

PRIMAIRE
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATIÈRES OBLIGATOIRES en vertu du <i>Règlement sur l'enseignement à la maison</i>			
	Primaire – cycles 1-2-3 (1 ^{re} à 6 ^e)	Secondaire – cycle 1 (1 ^{re} et 2 ^e)	Secondaire – cycle 2 (3 ^e à 5 ^e)
Domaine des langues	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>
	Anglais, langue seconde OU Français, langue seconde	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie	Mathématique	Mathématique	3 ^e : Mathématique 4 ^e et 5 ^e : Mathématique SN (Sciences naturelles) OU Mathématique TS (Technico-sciences) OU Mathématique CST (Culture, société et technique)
	Science et technologie	Science et technologie	3 ^e et 4 ^e : Science ST (Science et technologie) OU Science ATS (Applications technologiques et scientifiques)
Domaine de l'univers social	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Géographie	3 ^e et 4 ^e : Histoire du Québec et du Canada
		Histoire et éducation à la citoyenneté	5 ^e : Monde contemporain
			5 ^e : Éducation financière

SECONDAIRE, CYCLE 1
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom de l'enfant : Date de naissance :

Âge au 1^{er} juillet : Niveau scolaire :

ÉLÉMENTS REQUIS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ☐ Français, langue d'enseignement OU ☐ *English Language Arts*

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

SECONDAIRE, CYCLE 1
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

LANGUE SECONDE : ☐ Français, langue seconde OU ☐ Anglais, langue seconde

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

SECONDAIRE, CYCLE 1
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Mathématique

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant.
☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études.
☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires :		

SECONDAIRE, CYCLE 1
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Science et technologie

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier l'état des progrès ou des difficultés de l'enfant.
☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études.
☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires :		

SECONDAIRE, CYCLE 1
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

UNIVERS SOCIAL : ☐ Géographie

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

SECONDAIRE, CYCLE 1
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

UNIVERS SOCIAL : ☐ Histoire et éducation à la citoyenneté

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
Commentaires :

SECONDAIRE, CYCLE 1
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

RÉSULTATS DE L'EXAMEN DU BILAN DE MI-PARCOURS DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT

- ☐ Le bilan de mi-parcours permet d'apprécier adéquatement la progression de l'enfant.
- ☐ Le bilan de mi-parcours ne permet pas d'apprécier adéquatement la progression de l'enfant.
Un avis écrit indiquant aux parents les motifs, les recommandations et la possibilité de demander au ministre de procéder à l'évaluation de la progression de l'enfant est requis (article 17 du *Règlement sur l'enseignement à la maison*).

Commentaires :

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Examiné par :

Date : Jour mois année

SECONDAIRE, CYCLE 1
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATIÈRES OBLIGATOIRES en vertu du <i>Règlement sur l'enseignement à la maison</i>			
	Primaire – cycles 1-2-3 (1 ^{re} à 6 ^e)	Secondaire – cycle 1 (1 ^{re} et 2 ^e)	Secondaire – cycle 2 (3 ^e à 5 ^e)
Domaine des langues	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>
	Anglais, langue seconde OU Français, langue seconde	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie	Mathématique	Mathématique	3 ^e : Mathématique
			4 ^e et 5 ^e : Mathématique SN (Sciences naturelles) OU Mathématique TS (Technico-sciences) OU Mathématique CST (Culture, société et technique)
	Science et technologie	Science et technologie	3 ^e et 4 ^e : Science ST (Science et technologie) OU Science ATS (Applications technologiques et scientifiques)
Domaine de l'univers social	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Géographie	3 ^e et 4 ^e : Histoire du Québec et du Canada
		Histoire et éducation à la citoyenneté	5 ^e : Monde contemporain
			5 ^e : Éducation financière

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom de l'enfant : Date de naissance :

Âge au 1^{er} juillet : Niveau scolaire :

ÉLÉMENTS REQUIS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ☐ Français, langue d'enseignement OU ☐ *English Language Arts*

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

LANGUE SECONDE : ☐ Français, langue seconde OU ☐ Anglais, langue seconde

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Mathématique :

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☒ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant.
☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études.
☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires :		

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Science :

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier l'état des progrès ou des difficultés de l'enfant.
☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études.
☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires :		

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Science :

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier l'état des progrès ou des difficultés de l'enfant.
☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études.
☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires :		

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

UNIVERS SOCIAL : ☐

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant.
☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études.	☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études.
☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

UNIVERS SOCIAL : ☐

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.

Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences prévues au programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.

Commentaires :

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Commentaires :

RÉSULTATS DE L'EXAMEN DU BILAN DE MI-PARCOURS DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT

☐ Le bilan de mi-parcours permet d'apprécier adéquatement la progression de l'enfant.
☐ Le bilan de mi-parcours ne permet pas d'apprécier adéquatement la progression de l'enfant.
 Un avis écrit indiquant aux parents les motifs, les recommandations et la possibilité de demander au ministre de procéder à l'évaluation de la progression de l'enfant est requis (article 17 du *Règlement sur l'enseignement à la maison*).

Commentaires :

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Examiné par :

Date : Jour mois année

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE MI-PARCOURS
DE LA PROGRESSION DE L'ENFANT
(ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATIÈRES OBLIGATOIRES en vertu du <i>Règlement sur l'enseignement à la maison</i>			
	Primaire – cycles 1-2-3 (1 ^{re} à 6 ^e)	Secondaire – cycle 1 (1 ^{re} et 2 ^e)	Secondaire – cycle 2 (3 ^e à 5 ^e)
Domaine des langues	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>
	Anglais, langue seconde OU Français, langue seconde	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie	Mathématique	Mathématique	3 ^e : Mathématique
			4 ^e et 5 ^e : Mathématique SN (Sciences naturelles) OU Mathématique TS (Technico-sciences) OU Mathématique CST (Culture, société et technique)
	Science et technologie	Science et technologie	3 ^e et 4 ^e : Science ST (Science et technologie) OU Science ATS (Applications technologiques et scientifiques)
Domaine de l'univers social	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Géographie	3 ^e et 4 ^e : Histoire du Québec et du Canada
		Histoire et éducation à la citoyenneté	5 ^e : Monde contemporain
			5 ^e : Éducation financière

PRIMAIRE
OUTIL DE VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE
(ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom de l'enfant : Date de naissance :

Âge au 1^{er} juillet : Niveau scolaire :

ÉLÉMENTS REQUIS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON

Élément 1 : Activités d'apprentissage réalisées

MATIÈRES OBLIGATOIRES (à cocher si appréciable)		
LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ☐ Français, langue d'enseignement OU ☐ <i>English Language Arts</i> LANGUE SECONDE : ☐ Français, langue seconde OU ☐ Anglais, langue seconde	MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Mathématique ☐ Science et technologie	UNIVERS SOCIAL : ☐ Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication des activités d'apprentissage réalisées dans chaque matière obligatoire.		☐ Aucune indication des activités réalisées dans une ou plusieurs matières obligatoires.
Commentaires :		

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
Commentaires :

Élément 2 : Temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage

MATIÈRES OBLIGATOIRES (à cocher si appréciable)		
LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ☐ Français, langue d'enseignement OU ☐ <i>English Language Arts</i> LANGUE SECONDE : ☐ Français, langue seconde OU ☐ Anglais, langue seconde	MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Mathématique ☐ Science et technologie	UNIVERS SOCIAL : ☐ Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication du temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage dans chaque matière obligatoire.		☐ Aucune indication du temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage dans une ou pour plusieurs matières obligatoires. OU ☐ Information insuffisante ne permettant pas de déterminer le temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage dans chaque matière obligatoire.
Commentaires :		

PRIMAIRE
OUTIL DE VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE
(ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE
ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Commentaires :

Élément 3 : Modifications apportées au projet d'apprentissage, le cas échéant

MATIÈRES OBLIGATOIRES (cocher la ou les matières ciblées par les modifications)

LANGUE D'ENSEIGNEMENT :

☐ Français, langue d'enseignement

OU

☐ *English Language Arts*

LANGUE SECONDE :

☐ Français, langue seconde

OU

☐ Anglais, langue seconde

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET

TECHNOLOGIE :

☐ Mathématique

☐ Science et technologie

UNIVERS SOCIAL :

☐ Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté

☐ Indication des modifications apportées au projet d'apprentissage.

☐ Indication qu'aucune modification n'a été apportée au projet d'apprentissage.

☐ Aucune indication sur la présence ou l'absence de modifications au projet d'apprentissage.

Commentaires :

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE
ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Commentaires :

RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE

☐ L'état de situation est conforme aux conditions et aux modalités applicables.

☐ L'état de situation n'est pas conforme aux conditions et aux modalités applicables. Des renseignements supplémentaires sont nécessaires.

Commentaires :

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Examiné par :

Date : jour mois année

PRIMAIRE

OUTIL DE VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION

DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE

(ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATIÈRES OBLIGATOIRES en vertu du <i>Règlement sur l'enseignement à la maison</i>			
	Primaire – cycles 1-2-3 (1 ^{re} à 6 ^e)	Secondaire – cycle 1 (1 ^{re} et 2 ^e)	Secondaire – cycle 2 (3 ^e à 5 ^e)
Domaine des langues	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>
	Anglais, langue seconde OU Français, langue seconde	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie	Mathématique	Mathématique	3 ^e : Mathématique 4 ^e et 5 ^e : Mathématique SN (Sciences naturelles) OU Mathématique TS (Technico-sciences) OU Mathématique CST (Culture, société et technique)
	Science et technologie	Science et technologie	3 ^e et 4 ^e : Science ST (Science et technologie) OU Science ATS (Applications technologiques et scientifiques)
Domaine de l'univers social	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Géographie	3 ^e et 4 ^e : Histoire du Québec et du Canada
		Histoire et éducation à la citoyenneté	5 ^e : Monde contemporain
			5 ^e : Éducation financière

SECONDAIRE, CYCLE 1
OUTIL DE VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE
(ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom de l'enfant : Date de naissance :

Âge au 1^{er} juillet : Niveau scolaire :

ÉLÉMENTS REQUIS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON

Élément 1 : Activités d'apprentissage réalisées

MATIÈRES OBLIGATOIRES (à cocher si appréciable)		
LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ☐ Français, langue d'enseignement OU ☐ <i>English Language Arts</i> LANGUE SECONDE : ☐ Français, langue seconde OU ☐ Anglais, langue seconde	MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Mathématique ☐ Science et technologie	UNIVERS SOCIAL : ☐ Géographie ☐ Histoire et éducation à la citoyenneté
Appréciable	Non appréciable	
☐ Indication des activités d'apprentissage réalisées dans chaque matière obligatoire.	☐ Aucune indication des activités réalisées dans une ou plusieurs matières obligatoires.	
Commentaires :		

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
Commentaires :

Élément 2 : Temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage

MATIÈRES OBLIGATOIRES (à cocher si appréciable)		
LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ☐ Français, langue d'enseignement OU ☐ <i>English Language Arts</i> LANGUE SECONDE : ☐ Français, langue seconde OU ☐ Anglais, langue seconde	MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Mathématique ☐ Science et technologie	UNIVERS SOCIAL : ☐ Géographie ☐ Histoire et éducation à la citoyenneté
Appréciable	Non appréciable	
☐ Indication du temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage dans chaque matière obligatoire.	☐ Aucune indication du temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage dans une ou pour plusieurs matières obligatoires. OU ☐ Information insuffisante ne permettant pas de déterminer le temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage dans chaque matière obligatoire.	
Commentaires :		

SECONDAIRE, CYCLE 1
OUTIL DE VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE
(ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE
ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Commentaires :

Élément 3 : Modifications apportées au projet d'apprentissage, le cas échéant

MATIÈRES OBLIGATOIRES (cocher la ou les matières ciblées par les modifications)

LANGUE D'ENSEIGNEMENT :

☐ Français, langue d'enseignement

OU

☐ *English Language Arts*

LANGUE SECONDE :

☐ Français, langue seconde

OU

☐ Anglais, langue seconde

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET

TECHNOLOGIE :

☐ Mathématique

☐ Science et technologie

UNIVERS SOCIAL :

☐ Géographie

☐ Histoire et éducation à la citoyenneté

☐ Indication des modifications apportées au projet d'apprentissage.

☐ Indication qu'aucune modification n'a été apportée au projet d'apprentissage.

☐ Aucune indication sur la présence ou l'absence de modifications au projet d'apprentissage.

Commentaires :

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE
ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Commentaires :

RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE

☐ L'état de situation est conforme aux conditions et aux modalités applicables.

☐ L'état de situation n'est pas conforme aux conditions et aux modalités applicables. Des renseignements supplémentaires sont nécessaires.

Commentaires :

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Examiné par :

Date : jour mois année

SECONDAIRE, CYCLE 1

OUTIL DE VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION

DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE

(ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATIÈRES OBLIGATOIRES en vertu du <i>Règlement sur l'enseignement à la maison</i>			
	Primaire – cycles 1-2-3 (1 ^{re} à 6 ^e)	Secondaire – cycle 1 (1 ^{re} et 2 ^e)	Secondaire – cycle 2 (3 ^e à 5 ^e)
Domaine des langues	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>
	Anglais, langue seconde OU Français, langue seconde	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie	Mathématique	Mathématique	3 ^e : Mathématique 4 ^e et 5 ^e : Mathématique SN (Sciences naturelles) OU Mathématique TS (Technico-sciences) OU Mathématique CST (Culture, société et technique)
	Science et technologie	Science et technologie	3 ^e et 4 ^e : Science ST (Science et technologie) OU Science ATS (Applications technologiques et scientifiques)
Domaine de l'univers social	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Géographie	3 ^e et 4 ^e : Histoire du Québec et du Canada
		Histoire et éducation à la citoyenneté	5 ^e : Monde contemporain
			5 ^e : Éducation financière

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL DE VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE
(ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom de l'enfant :

Date de naissance :

Âge au 1^{er} juillet :

Niveau scolaire :

ÉLÉMENTS REQUIS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON

Élément 1 : Activités d'apprentissage réalisées

MATIÈRES OBLIGATOIRES (à cocher si appréciable)		
LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ☐ Français, langue d'enseignement OU ☐ <i>English Language Arts</i> LANGUE SECONDE : ☐ Français, langue seconde OU ☐ Anglais, langue seconde	MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Mathématique : ☐ Science : ☐ Science : 	UNIVERS SOCIAL : ☐ ☐
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication des activités d'apprentissage réalisées dans chaque matière obligatoire.		☐ Aucune indication des activités réalisées dans une ou plusieurs matières obligatoires.
Commentaires : 		

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
Commentaires :

Élément 2 : Temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage

MATIÈRES OBLIGATOIRES (à cocher si appréciable)		
LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ☐ Français, langue d'enseignement OU ☐ <i>English Language Arts</i> LANGUE SECONDE : ☐ Français, langue seconde OU ☐ Anglais, langue seconde	MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Mathématique : ☐ Science : ☐ Science : 	UNIVERS SOCIAL : ☐ ☐
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication du temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage dans chaque matière obligatoire.		☐ Aucune indication du temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage dans une ou pour plusieurs matières obligatoires. OU ☐ Information insuffisante ne permettant pas de déterminer le temps approximatif alloué aux activités d'apprentissage dans chaque matière obligatoire.
Commentaires : 		

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL DE VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE
(ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
Commentaires :

Élément 3 : Modifications apportées au projet d'apprentissage, le cas échéant

MATIÈRES OBLIGATOIRES (cocher la ou les matières ciblées par les modifications)		
LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ☐ Français, langue d'enseignement OU ☐ <i>English Language Arts</i> LANGUE SECONDE : ☐ Français, langue seconde OU ☐ Anglais, langue seconde	MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Mathématique : ☐ Science : ☐ Science : 	UNIVERS SOCIAL : ☐ ☐
☐ Indication des modifications apportées au projet d'apprentissage. ☐ Indication qu'aucune modification n'a été apportée au projet d'apprentissage. ☐ Aucune indication sur la présence ou l'absence de modifications au projet d'apprentissage.		
Commentaires :		

MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
Commentaires :

RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE

- ☐ L'état de situation est conforme aux conditions et aux modalités applicables.
- ☐ L'état de situation n'est pas conforme aux conditions et aux modalités applicables. Des renseignements supplémentaires sont nécessaires.

Commentaires :

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Examiné par :

Date : Jour mois année

SECONDAIRE, CYCLE 2
OUTIL DE VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE SITUATION
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPRENTISSAGE
(ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATIÈRES OBLIGATOIRES en vertu du <i>Règlement sur l'enseignement à la maison</i>		
Primaire – cycles 1-2-3 (1 ^{re} à 6 ^e)	Secondaire – cycle 1 (1 ^{re} et 2 ^e)	Secondaire – cycle 2 (3 ^e à 5 ^e)
Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>
Anglais, langue seconde OU Français, langue seconde	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)
Mathématique	Mathématique	3 ^e : Mathématique
		4 ^e et 5 ^e : Mathématique SN (Sciences naturelles) OU Mathématique TS (Technico-sciences) OU Mathématique CST (Culture, société et technique)
Science et technologie	Science et technologie	3 ^e et 4 ^e : Science ST (Science et technologie) OU Science ATS (Applications technologiques et scientifiques)
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Géographie	3 ^e et 4 ^e : Histoire du Québec et du Canada
	Histoire et éducation à la citoyenneté	5 ^e : Monde contemporain
		5 ^e : Éducation financière

OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE FIN DE PROJET
2019-2020
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom de l'enfant : Date de naissance :

Âge au 1^{er} juillet : Niveau scolaire :

ÉLÉMENTS REQUIS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ☐ Français, langue d'enseignement OU ☐ *English Language Arts*

Élément 1 : État des évaluations réalisées

Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.

Élément 2 : État de la progression des apprentissages

Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant.
☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences visées par le programme d'études.	☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences visées par le programme d'études.	☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences visées par le programme d'études.
☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.

Commentaires :

OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE FIN DE PROJET
2019-2020
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

LANGUE SECONDE : ☐ Français, langue seconde OU ☐ Anglais, langue seconde

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE FIN DE PROJET
2019-2020
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Mathématique :

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE FIN DE PROJET
2019-2020
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Science :

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier l'état des progrès ou des difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE FIN DE PROJET
2019-2020
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE : ☐ Science :

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier l'état des progrès ou des difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE FIN DE PROJET
2019-2020
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

UNIVERS SOCIAL : ☐

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE FIN DE PROJET
2019-2020
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

UNIVERS SOCIAL : ☐

Élément 1 : État des évaluations réalisées		
Appréciable		Non appréciable
☐ Indication de plusieurs modes ou de modalités d'évaluation utilisés pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Indication d'un mode ou d'une modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.	☐ Aucune indication de mode ou de modalité d'évaluation utilisé pour mesurer la progression des apprentissages.
Élément 2 : État de la progression des apprentissages		
Appréciable		Non appréciable
☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier adéquatement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier adéquatement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées permettant d'apprécier les apprentissages spécifiques réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires suffisants permettant d'apprécier partiellement les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires pertinents permettant d'apprécier partiellement le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Présence d'informations personnalisées se rapportant globalement aux apprentissages réalisés par l'enfant.	☐ Commentaires absents ou insuffisants ne permettant pas d'apprécier les progrès ou les difficultés de l'enfant. ☐ Commentaires ne permettant pas d'apprécier le développement des compétences visées par le programme d'études. ☐ Absence d'informations personnalisées ou présence d'informations génériques ne permettant pas d'apprécier les apprentissages réalisés par l'enfant.
Commentaires : 		

OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE FIN DE PROJET
2019-2020
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

**MATIÈRES NON OBLIGATOIRES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE
ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

Commentaires :

RÉSULTATS DE L'EXAMEN DU BILAN DE FIN DE PROJET DE L'ENFANT

- ☐ Le bilan de fin de projet permet d'apprécier adéquatement la progression de l'enfant.
- ☐ Le bilan de fin de projet ne permet pas d'apprécier adéquatement la progression de l'enfant.
Un avis écrit est requis, indiquant aux parents les motifs pour lesquels le bilan ne permet pas d'apprécier adéquatement la progression de l'enfant, les recommandations visant à corriger la situation et la possibilité de demander au ministre de procéder à l'évaluation de la progression de l'enfant (article 17 du *Règlement sur l'enseignement à la maison*).

Commentaires :

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Examiné par : Date : Jour mois année

OUTIL D'APPRÉCIATION DU BILAN DE FIN DE PROJET
(ARTICLES 16 ET 17 DU RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON)

MATIÈRES OBLIGATOIRES en vertu du <i>Règlement sur l'enseignement à la maison</i>			
	Primaire – cycles 1, 2 et 3 (1 ^{re} à 6 ^e)	Secondaire – cycle 1 (1 ^{re} et 2 ^e)	Secondaire – cycle 2 (3 ^e à 5 ^e)
Domaine des langues	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>	Français, langue d'enseignement OU <i>English Language Arts</i>
	Anglais, langue seconde OU Français, langue seconde	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)	Anglais, langue seconde (de base ou enrichi) OU Français, langue seconde (de base ou enrichi)
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie	Mathématique	Mathématique	3 ^e : Mathématique
			4 ^e et 5 ^e : Mathématique SN (Sciences naturelles) OU Mathématique TS (Technico-sciences) OU Mathématique CST (Culture, société et technique)
	Science et technologie	Science et technologie	3 ^e et 4 ^e : Science ST (Science et technologie) OU Science ATS (Applications technologiques et scientifiques)
Domaine de l'univers social	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Géographie	3 ^e et 4 ^e : Histoire du Québec et du Canada
		Histoire et éducation à la citoyenneté	5 ^e : Monde contemporain
			5 ^e : Éducation financière

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).